



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble

SYNDICAT PROFESSIONNEL NATIONAL D'ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX

N° Siret : 823 805 247 00025

PROCES VERBAL CONGRES du 23 mars 2019

A la salle des Congrès de l'hôtel Mercure 28/30 rue de Tauzia 33000 Bordeaux à 9h30.

Ont répondu à l'invitation 13 adhérents, 6 non-adhérents, convoqués par mail, courrier ou annonce sur notre page et site internet, un mois avant la date.

Tous ont signé la feuille d'émargement et il est comptabilisé 10 pouvoirs.

PARTICIPANTS :

- Liliane DELTON, Secrétaire générale de l'UNSA PROASSMAT Nationale
- Karine ALEXANDRE, Trésorière Nationale
- Hayatt BOUHLASSI, secrétaire Nationale
- Hayet TRABELSI, membre du bureau et référente MAM

Les secrétaires syndicaux(ales) présent(e)s : LIM Saoussen, AUFFRAY Aurélie, PERRIER Pascale, NIEFER Sarah, DAUPHIN Corinne, BOUCHEMAL Mireille, MARROCHELLA DUTEIL Julie, BOSSI Laurent, BALTHASAR Bernadette, DEVULDER Geneviève, MONDILLON Stéphanie, FERREIRA Conception, PAGES Nancy, GIMENEZ Audrey, MICARD Laetitia, ATTIA Delphine, BELLOIR Nicole, KHANH Maria Dolores, BONO Florence, MELIN Joel, ROSSATO VIBOUD Alison.

Membres excusés : Monia STEBEL, Florence BOULERIS, Isabelle CANCRE PLAULT, Catherine MARIDET, Hélène LE VENOU, Sandrine LESEC

Membres absents : Valérie LANGLACE, Houria BENZAIDI, Evelyne CYX, Murielle BEDNARTZ-GALLET, Nadine LANFRANCA, Fanny WALICKI, Ophélie CHARDIN, Sandra CANUT, Séverine MAURY

INVITES :

- Saïd DARWANE, Secrétaire Général de la FESSAD
- Martine VIGNAU, secrétaire Nationale de l'UNSA, Politique Familiale, Action Sociale et insertion, Consommation, membre du CA de la CNAF
- Dominique CORONA, secrétaire national, trésorier adjoint, Protection sociale, Qualité de Vie au Travail, Economie sociale et solidaire
- Nadège COURONNE, Secrétaire Générale UD 33 (SE-UNSA)
- Axel BOUHIJA développeur du site internet

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Secrétaire de séance : Sarah NIEFER

Accueil autour d'un café et de viennoiseries

Rappel ordre du jour :

- ✓ Ouverture du Congrès National
- ✓ Adoption de l'Ordre du jour
- ✓ Présentation des secrétaires syndicaux(ales) présent(e)s et des membres du bureau
- ✓ Rapport d'activité du Bureau National
Débat et vote
- ✓ Rapport financier du Bureau National
Débat et vote
- ✓ Résolutions pour l'année à venir
- ✓ Actualités de la profession
- ✓ Questions diverses
- ✓ Clôture du Congrès National

Ouverture du Congrès à 9 h 40

Hayatt BOUHLASSI, Présidente de séance souhaite à tous la bienvenue et appelle la Secrétaire Générale et la Trésorière, ainsi que les membres nationaux de l'UNSA à venir prendre place à la tribune.

Elle compte sur chacun pour respecter le temps de parole pour le bon déroulement de l'organisation et le respect de l'horaire prévu.

Déroulement du vote

Elle demande l'approbation de la salle pour le vote à main levée.

Approbation à l'unanimité

Approbation de l'Ordre du jour

Après rappel de l'Ordre du jour, il est procédé au vote

Approuvé à l'unanimité

Présentation des Secrétaires Syndicales présentes :

Hayatt BOUHLASSI invite les membres du bureau et les membres nationaux de l'UNSA à se présenter très brièvement, puis les secrétaires syndicaux(ales) à se présenter eux(elles)-mêmes au public en mentionnant le ou les départements dont ils(elles) ont la charge ainsi que leur participation éventuelles à diverses Commissions (CCPD, CPT).

Rapport d'activité du bureau national

Hayatt BOUHLASSI invite Liliane DELTON à monter à la tribune pour commenter le rapport d'activité que les adhérents ont reçu avec leur convocation au Congrès.

Liliane DELTON souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les participants adhérents et secrétaires syndicaux qui ont fait l'effort de venir un samedi des 4 coins de France. Elles saluent tout particulièrement la présence d'adhérents, venus du 91, du 17 et du 64. Liliane remercie également l'auteure et membre de l'UNSA PROASSMAT, Mme NÄSER Françoise.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Elle salue la présence de responsables nationaux et départementaux de l'UNSA interprofessionnelle.

En préambule, Liliane DELTON rappelle que l'UNSA auquel nous sommes affiliés est un Syndicat Autonome, laïque, indépendant des partis politiques, attaché aux valeurs de la République.

C'est surtout un Syndicat Réformiste.

Un syndicat réformiste n'est pas un syndicat contestataire : il négocie, il essaie de trouver des solutions par compromis. Les syndicats contestataires vont commencer par manifester et dire NON tout de suite et à presque tout.

Cette différence doit être soulignée.

Liliane rappelle les différents congrès auxquels elle a participé :

- Celui de la FESSAD les 13 et 14 février dernier où elle a été réélue au Bureau, elle est donc Secrétaire Fédérale de la FESSAD,
- Celui de l'Union Régionale d'Ile de France (URIF) où elle siège au Conseil d'Administration.
- Celui du Conseil National de l'UNSA où mandatée par la FESSAD elle occupe un des sièges réservés à cette Fédération.

Enfin elle est très fière et heureuse d'être mandatée par la FESSAD pour négocier notre convention collective et être partie prenante des changements qui se profilent.

Au 7ème Congrès National de l'UNSA, qui se déroulera à Rennes du 2 au 4 avril 2019, une délégation de 4 personnes représentera notre syndicat et les Assistants Maternels.

Liliane rappelle à l'assemblée les avantages que procure une adhésion à l'UNSA PROASSMAT ;

- Une protection juridique
- Une aide pour la gestion des contrats et de la posture professionnelle
- Livret de posture professionnelle (inédit en 2019)
- Un contrat de travail, avec des clauses supérieures à négocier
- Un contrat d'accueil
- Un Agenda professionnel avec des informations professionnelles (cette année sur le thème du jeu)
- Des outils informatiques dont des fiches de paie et des feuilles de présence. *Elle souligne l'importance de bien les remplir et les faire signer par les employeurs.*
- Une Caisse de Solidarité
- Une Trousse de secours (cadeau 2019) avec une fiche pour noter les numéros de téléphone des parents employeurs lors des sorties.
- Un Nouveau site WEB sécurisé, avec un espace réservé aux adhérents,
- Un Guide pratique avec tables des matières interactif (nouveau 2019)
- Quarante secrétaires syndicales bénévoles disponibles lors de permanence téléphonique et/ou mails.

Notre Fédération (FESSAD) a mis à notre disposition une Juriste pour le traitement de nos dossiers litige avec une permanence téléphonique et un accueil physique une fois par semaine le lundi à Evry (91)

Nombre d'adhérents

Nous avons connu une progression fulgurante : en 2014, 1647 adhérents, en 2018, 4812 adhérents.

Cette année, à la fin du premier trimestre, nous avons dépassé les 4100 adhérents répartis dans tous les départements de la métropole et dans 4 d'outre-mer.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Nous avons 41 secrétaires syndicaux présents dans 60 départements

Développement, Notoriété

Les secrétaires ont traité plus de 5100 **contacts**, la Trésorière à elle seule 1700 contacts et Liliane et son secrétariat en ont traité 13000. (Sans prendre en compte les mails, et messages privés)

Visite unique sur nos **sites WEB** en 2018, plus de 392000 visiteurs, plus d'un million de pages vues

Sur le **forum adhérent** : Plus de 3000 questions et 12000 commentaires

Notre Page Facebook : 32000 personnes sont touchées par mois par nos publications

Groupe Facebook, plus de 11400 personnes sont inscrits à ce jour, ce qui génère 1500 questions posées et 13000 commentaires par mois.

Liliane a été interviewée par la revue « **l'Assmat** », au sujet du Tout-en-un Pajemploi.

Elle a été auditionnée dans les bureaux de l'Assemblée Nationale sur les Missions PMI, le rapport Peyron, le Gouvernance de la PMI. Nous attendons les conclusions de ce rapport.

Elle a été entendue par le Ministère au sujet du « secret professionnel partagé ».

Elle a été invitée à participer à une réunion au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age, organisée par Sylviane Giampino, en vue de construire une démarche nationale d'amélioration de la qualité de l'accueil tant que collectif qu'individuelle, en vue de développement de l'épanouissement du jeune enfant et du bon accueil de leur famille. *Elle sollicitait notre avis sur ce qu'est un accueil de qualité, au regard des dernières découvertes scientifiques sur le développement du cerveau du jeune enfant.*

Elle a accompagné Mme Rachel Brishoual à la DGCS en vue de la professionnalisation de 600 000 professionnels.

Dossiers litige

81 dossiers litiges avec mise en demeure ont été traités cette année, 31 ont été transmis à notre Protection Juridique en vue d'une saisine des Prud'hommes.

Beaucoup de litige sont évités par le travail de médiation effectué par nos secrétaires en amont.

Caisse de solidarité

Créée courant 2018, elle a déjà contribué à aider 5 adhérents.

Le chômage, les activités réduites

Liliane a alerté l'UNSA sur les particularités de notre profession et sur l'absolue nécessité de maintenir l'indemnisation des activités réduites à haut niveau. Nous avons obtenu une réponse de la Ministre qui affirme « que les activités réduites ne seront pas supprimées pour les Assistantes Maternelles ».

Un rééquilibrage serait par contre nécessaire et aussi une simplification du système, car nous constatons des inégalités qui ne sont pas acceptables.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

En effet, en cas d'activité reprise et reperdue, il n'y a pas d'indemnisation à l'heure actuelle (les droits sont reportés jusqu'à épuisement des droits actuels et réouverture de nouveau droit) sauf droit d'option assez compliqué à mettre en œuvre. Ce système est en vigueur depuis 2014 et personne n'a protesté à l'époque. C'est quand même une perte sèche pour l'assistante maternelle concernée. En revanche pour d'autres qui ont des droits ouverts antérieurement (avec une forte indemnisation journalière) elles peuvent cumuler cette indemnisation avec le salaire de l'activité conservée, le total de l'indemnisation et du salaire pouvant être à hauteur de 98 % du salaire avant chômage. Ce serait cette dernière situation qui risque d'être revue à la baisse mais toujours supérieure au droit commun (un salarié de droit commun au chômage est indemnisé à hauteur de 57 % de son brut).

Nous espérons aussi une simplification du système car Pole Emploi est le premier perdu dans les calculs pour les Assistantes Maternelles engendrant de leur part beaucoup de demandes de remboursement, ce qui met ces salariées dans l'embarras.

Nous attendons donc de voir précisément leurs projets de réforme et leurs propositions (pour l'instant rien n'est fait) pour expliquer, amender, obtenir mieux. Si nous arrivons à une situation de blocage, là on pourra appeler à manifester mais pour l'instant la mobilisation nous semble précoce, plus basée sur des peurs que sur des projets de réforme bien identifiés.

Défiscalisation des heures complémentaires et supplémentaires

Dès parution du décret, nos bulletins de salaire et nos outils informatiques ont été mis à jour pour tenir compte de la défiscalisation et exonération partielle des charges salariales sur les heures complémentaires et les heures supplémentaires.

Nos outils conçus avec Microsoft EXCEL sont tous protégés par un copyright.

Expert-comptable

Compte tenu du volume d'écritures et afin de satisfaire la transparence des comptes, l'UNSA PROASSMAT a fait appel cette année à un cabinet d'expert-comptable. Cabinet BOULARAND-COHEN Maryline à Pézenas (34120)

Remerciements

La liste est longue de tous ceux que notre secrétaire générale souhaite remercier au nom de l'UNSA PROASSMAT, elle le fait globalement mais avec beaucoup de chaleur. Le ton et les mots choisis rendre perceptible la sincérité de ses propos.

L'assemblée est sollicitée pour d'éventuelles questions. Personne ne demandant la parole, il est procédé au vote.

VOTE du rapport moral

Adopté à l'unanimité.

Prise de parole de Said DARWANE

Il informe que durant le Congrès de la Fédération, le 13 et 14 février 2019, il y a eu un renouvellement d'équipe. Cinq nouveaux membres, ce qui donne une équipe paritaire, 5 femmes et 5 hommes, avec de nombreux jeunes.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

« Le syndicalisme doit être solidarité »

Il précise qu'il accompagne la structuration de l'UNSA PROASSMAT.

La FESSAD a mis en place des juristes (Toulouse, Lyon et Ile de France). Une permanence a été instaurée, le lundi toute la journée.

Il a pour idée d'installer une permanence juridique dans chaque région de France, à raison d'une journée par semaine.

Il rappelle l'importance de préparer les élections TPE de 2021. Garder notre représentativité est importante, afin de pouvoir continuer à faire avancer nos métiers, surtout pour le statut des Assistantes Maternelles.

La FESSAD est avec l'UNSA PROASSMAT

Liliane remercie Said DARWANE pour sa venue et son intervention.

Hayatt BOUHLASSI remercie **Nadège Couronné pour sa venue et son intervention.**

Elle donne la parole à la Trésorière Karine Alexandre pour la présentation du bilan financier.

Bilan financier

Nous avons cette année un total des dépenses qui s'élève à 187 880 €

Le total des recettes est de 189 800 €.

Nous finissons l'exercice avec un solde positif de 1920 €

Karine ALEXANDRE remercie la FESSAD pour son aide financière et d'avoir accepté que les reversements de la cotisation à l'UNSA soient différés.

Elle informe que nous avons embauché cette année une salariée en CDD à temps partiel et que son salaire et les charges patronales sont prises en charge par le paritarisme par l'intermédiaire de la FESSAD.

Elle remercie chaleureusement les donateurs, anonymes ou non, qui ont versés une somme à notre syndicat en plus de leur cotisation.

Elle liste quelques postes importants avant de demander s'il y a des questions dans l'assemblée.

Personne ne demandant la parole, il est procédé au vote.

VOTE pour le rapport financier :

Adopté à l'unanimité.

Il est procédé au vote du Quitus à Karine ALEXANDRE pour l'exercice 2018

VOTE : quitus à l'unanimité est donné à Karine ALEXANDRE

Les comptes rendus des bilans moral et financier sont consultables sur notre site Web dans l'espace adhérents. Les comptes 2018 sont publiés dans l'espace public de notre site.

Hayatt BOUHLASSI donne la parole à Martine VIGNAU

Mme Vignau, Secrétaire Nationale de l'UNSA en charge de la Politique Familiale, l'Action Sociale et Insertion, Consommation, membre du CA de la CNAF rappelle que son poste lui permet de défendre le statut des Assistantes Maternelles.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Elle informe des nouveaux moyens budgétaires qui seront mis en place pour les structures MAM.

Elle évoque les nouvelles ordonnances qui sont à l'étude en ce moment, relatives à l'agrément avec seuil d'âge, au nombre de mètre carré par enfant. (Actuellement c'est 7m carré par enfant)

Elle prend note des différentes problématiques que nous rencontrons quotidiennement, du manque de formation et de nos difficultés avec les PMI et les Conseils Départementaux qui adaptent le référentiel à leur convenance.

Elle serait intéressée par une note de notre syndicat sur les difficultés pour les assistantes maternelles à accueillir un enfant porteur d'un handicap. (Agrément diminué ? salaire plafonné au même niveau incluant l'indemnité pour difficultés particulières alors que les parents perçoivent une aide majorée)

De même elle souhaiterait au sujet des MAM, des informations précises sur les difficultés dues à l'absence de règlement interne entre les assistantes maternelles et la mise en œuvre de la délégation d'accueil.

Nous remercions Martine Vignau pour sa venue et son intervention

Hayatt donne la parole à Dominique CORONA

Luc BERILLE, Secrétaire Général de l'UNSA, a demandé à Dominique CORONA de le représenter. Laurent ESCURE, ravi d'avoir été invité, demande à ce que son absence soit excusée.

Dominique CORONA informe que durant le Congrès National qui se déroulera à Rennes, une nouvelle équipe sera élue, totalement paritaire, secteur privé - secteur public, homme – femme, ancien – nouveau. Il nous informe, que l'UNSA progresse dans le secteur privé. En termes de voix, il y a quasiment équivalence entre le nombre de salariés du privé et ceux du secteur public, votant pour UNSA.

Il souhaite, durant le Congrès National, mettre l'accent sur la transition écologique, transition numérique. Ce sont des changements importants de notre société.

L'évolution des métiers, dans le numérique et l'écologie, peut en créer d'autres.

L'UNSA, réfléchit aux conséquences de ces nouveaux métiers. L'attention portée par l'UNSA, est qu'il demeure un nombre égal ou croissant de poste de travail même si demain ce ne seront pas les mêmes. L'intelligence artificielle va amener, très certainement, de nouveaux métiers, mais des métiers plus qualifiés. Il va falloir, collectivement, s'y préparer.

L'UNSA PROASSMAT a une place très particulière. Il remercie Liliane DELTON pour les notes qu'elle rédige. Notre présence, l'aide beaucoup. Lorsque nous arrivons devant un ministre, un député, ou un cabinet ministériel, et que nous disons, que sur les assistantes maternelles nous sommes la 1ere organisation syndicale de salariés et que c'est une branche dès plus importante en France, 300 000 salariés environ. Quand nous disons, que nous sommes la 1ere organisation syndicale de salariés, dans la plus grosse branche de salariés du privé, qui est « particulier-employeur » qui sont plus de 600 000, ça pèse. Quand nous regardons notre représentativité globale, nous pesons bien plus que certaines organisations syndicales. Un Syndicat qui monte !....

Il précise qu'il a été auditionné sur les indemnités journalières servies en cas d'arrêts maladie.

Il a aussi pris note du rapport de Mme Delton sur les difficultés de la mise en place des indemnités à la suite de l'arrêt maladie, sur le risque de licenciement, sur la peur d'être sanctionné, ou sur une trop grosse perte de salaire. Il a pu faire des propositions concrètes pour améliorer les choses et certaines ont été retenues.

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com

Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>

Il était dans le bureau de la Ministre du Travail en personne deux jours avant notre congrès et **il peut nous affirmer qu'il n'est pas dans les propositions du gouvernement de remettre en cause les activités réduites qui nous concernent**. Le gouvernement a bien conscience des difficultés et des inégalités auxquelles nous sommes confrontés.

Pour conclure il nous explique en quelques phrases, qu'après avoir parlementé avec Jean -Paul DELEVOYE, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, l'âge légal de départ à la retraite soit 62 ans ne serait pas modifié.

Il remercie Liliane DELTON pour sa persévérance.

Nous remercions Dominique CORONA pour sa venue et son intervention

Hayatt redonne la parole à Liliane DELTON pour la présentation des orientations à adopter pour l'année 2019

- ✓ Parrainage adhérente 2019/2020 : un contrat ou guide pratique offert au choix pour une adhérente qui parraine une nouvelle adhérente
Vote : à l'unanimité moins 1 (une abstention)

- ✓ Thème de l'agenda 2020 : sur l'alimentation au sens large (diversification, allergies, DME ...)
Vote : à l'unanimité

- ✓ 4 Vidéos pour l'utilisation de nos outils Excel y compris les outils liés
Vote : à l'unanimité

QUESTIONS / REPONSES

La parole est donnée à l'Assemblée : Une adhérente signale une anomalie du Conseil Départemental de la Gironde, le règlement intérieur interdirait aux assistantes maternelles de se « réunir » aussi bien dans les lieux publics que privés.

Réponse : La Secrétaire Syndicale Audrey GIMENEZ, élue en CCPD prend note de cette exigence, et informe qu'elle interviendra auprès du Conseil Départemental lors d'une prochaine commission. *Elle a déjà résolu auprès de cette instance le problème des agréments en temps partiel. Ce temps n'était pas défini et chaque PMI ou puéricultrice l'interprétait à sa manière. Suite à son intervention, une définition écrite sera diffusée dans tout le département.*

Un dialogue à bâton rompu s'installe entre l'assemblée et l'estrade : Martine VIGNAU apporte de nombreuses précisions sur des points précis et suscite beaucoup d'intérêts dans la salle. *(sur les dotations CAF, la formation, le CMG et les MAM par exemple)*



Clôture du congrès

L'Ordre du jour étant épuisé, Liliane DELTON et Hayatt BOUHLASSI clôturent le congrès en remerciant tous les adhérents, les responsables et les invités de leur participation active. Elles souhaitent que tous œuvrent à rendre plus fort l'UNSA-PROASSMAT pour une meilleure représentativité et défense de la profession.

La séance est levée à 12 h 50

A Bordeaux le 23 mars 2018

La Secrétaire de Séance

Sarah NIEFER

La Présidente de Séance

Hayatt BOUHLASSI

La Secrétaire Générale

Liliane DELTON

15 rue des Papillons – 34290 SERVIAN

Mail : unsa-assmat@hotmail.com Site : <http://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsa.assmat/>